



Adresse postale : Hôtel Municipal, 7 rue du Major Martin 69001 LYON

Courriel : cil.cpi@yahoo.com

Site Internet : <http://associationcpi.e-monsite.com>

REVUE DE PRESSE

18 janvier 2026

Chers amis du CIL Centre Presqu'île,

Voici comme chaque semaine la revue de presse du CIL-CPI.

N'hésitez pas à réagir par mail à celui par lequel vous avez reçu cette revue de presse, nous serons heureux de prendre en compte vos avis et suggestions qui pourront orienter nos actions auprès des pouvoirs publics.

Et retrouvons-nous le lundi 19 janvier à 17 heures salle Lamartine (7 rue de Savoie, derrière l'école Lamartine des Jacobins) pour notre assemblée générale, qui sera suivie de la traditionnelle galette !

52 revues de presse ont été réalisées en 2025, à partir des versions numériques des 7 médias suivants :



Crédit mutuel via groupe EBRA



Rosebud SARL



Espace Group



Dirigeants du Groupe Bolloré



Groupe Publihebdos
filiale SIPA Ouest France



Christian Latouche
FIDUCIAL



Indépendant



Xavier Niel – Matthieu Pigasse

Les articles portent exclusivement sur les événements en cours ou survenus en Presqu'île, à l'exclusion des déclarations politiques, notamment sur fond de campagne électorale.

L'association d'entraide pour les personnes âgées fête ses 80 ans



Dans le 2e depuis 68 ans, repas de fête au profit des personnes âgées. Photo Michel Nielly

En 1946, avec Paul Montrochet et Maurice Bourel comme adjoints d'Édouard Herriot, alors maire de Lyon, l'association Entraide pour les personnes âgées naît dans le 2^e arrondissement. La présidente est actuelle est Hélène Carret.

En 1958 à la Tassée, Roger et Gabrielle Borgeot décident d'offrir à ses membres, un repas de fête pour l'an nouveau. Une idée reprise chaque année par une dizaine de restaurateurs de

l'arrondissement. La même année, Carlo, première pizzeria lyonnaise, ouvre ses portes rue du Palais-Grillet. Ces anniversaires ont regroupé, à l'invitation de Maxime Pignard, propriétaire de Carlo, 40 adhérents en majorité isolés de ladite association, dimanche 11 janvier, en présence du maire du 2^e. La Brasserie Georges, le Cintra, Les Négociants, Chabert, Volfoni, Vatel sont aussi de la partie, avant un goûter au Sofitel.

14 000 €



Bénévoles des deux associations et partenaires autour du maire pour la remise de chèque. Photo Michel Nielly

Pour la 20^e année, les Rotary clubs de la région lyonnaise ont fait appel au père Noël pour aider une association à but humanitaire. Pendant seize jours, place Carnot, un stand lui a gracieusement été mis à disposition par les organisateurs du marché de Noël. Avec 200 bénévoles et l'aide de partenaires, tels l'imprimerie Chirat et le chocolatier Voisin, 3 259 photos ont été prises. Ce 13 janvier, le président du Rotary Lyon-les Monts d'Or, Jean Grenier, remettait un chèque de 14 000 € à « Prête-moi tes ailes. » « Être un point d'ancrage pour les familles d'enfants ayant des anomalies chromosomiques ou des troubles cognitifs est l'objectif de nos 60 bénévoles. 80 familles sont actuellement accompagnées », a souligné la fondatrice de l'association, Clotilde Jenoudet-Henrion.

Lyon : un policier violemment percuté lors d'un rodéo urbain en plein centre-ville



INFO LYONMAG.

Une intervention de routine a brutalement dégénéré dans la nuit de vendredi à samedi en plein centre-ville.

Les faits se sont produits vers 23h45 ce vendredi 16 janvier, lors d'une opération de sécurisation menée sur le secteur des Terreaux, en Presqu'île de Lyon.

Un équipage du groupe de sécurité de proximité (GSP) d'Oullins, de nuit, remarque trois individus circulant sur trois engins de déplacement personnels (EDP) de type moto électrique, adoptant un comportement assimilé à du rodéo urbain. Circulant notamment à vive à allure sur les trottoirs.

Face à la dangerosité de leurs comportements, les forces de l'ordre décident alors de procéder à un contrôle. À la vue des policiers, les trois individus refusent d'obtempérer et prennent immédiatement la fuite. Pour parvenir à échapper aux policiers, le dernier des motards percute délibérément l'un des fonctionnaires de police, le projetant lourdement au sol.

En raison de la violence de l'impact, le pilote de l'engin électrique chute également. Il parvient toutefois à prendre la fuite, aidé par la complicité des deux autres individus en grimpant sur une de leurs motos. D'après nos informations, la moto mise en cause a été conservée et est signalée comme volée.

Le policier blessé se retrouve dans l'incapacité de se relever, se plaignant de vives douleurs au niveau d'un genou et d'une main. Il est pris en charge par les sapeurs-pompiers, avant d'être transporté aux urgences.

Le mis en cause est toujours en fuite à ce stade. Le fonctionnaire de police s'est vu prescrire trois jours d'incapacité totale de travail (ITT).

La préfète du Rhône Fabienne Buccio a immédiatement réagi : *"Chaque nuit des équipages sont déployés pour sécuriser le centre-ville de Lyon la nuit et mener des opérations de contrôles coordonnés. Hier soir encore une opération de contrôle était menée par la Dipn et la police municipale dans le secteur Terreaux / Presqu'île, elle a permis d'interpeller une personne et de verbaliser 13 infractions. [...] La Préfète condamne fermement le comportement criminel des auteurs de ces rodéos vis à vis des policiers nationaux qui ont tenté de les stopper et des passants. Elle apporte son soutien au policier blessé et à ses équipiers."*

Alain Barberis, secrétaire départemental du syndicat Alliance Police Nationale, a également souhaité réagir auprès de notre rédaction : *"Je dénonce très fermement, une nouvelle fois, cette ultra-violence envers les policiers. Il est plus qu'urgent que l'État mette les moyens nécessaires face à ce fléau et qu'il y ait un véritable choc d'autorité. C'est en partie pour cela que nous avons lancé un appel à une marche citoyenne le 31 janvier."*

Un policier percuté lors d'un rodéo en Presqu'île vendredi soir

Les faits se sont produits rue de la Barre, près de la place Bellecour (Lyon 2^e). Les syndicats de police s'émouvent des blessures du fonctionnaire. Les trois auteurs du rodéo ont pris la fuite.

« **L**es policiers ne sont pas des cibles ! »

Le syndicat de police Unlté s'émouvent, sur le réseau social Facebook, des blessures d'un policier, violemment et délibérément percuté, vendredi soir, rue de la Barre, près de la place Bellecour, en Presqu'île de Lyon (2).

Il était 23 h 45 lorsque son équipage GSP (Groupe de sécurité de proximité), en opération de sécurisation, a repéré trois individus, montés sur trois motos électriques, effectuant des rodéos sur un trottoir.

Les forces de l'ordre ont tenté de procéder à leur

contrôle. Les mis en cause ont refusé d'obtempérer à l'injonction de s'arrêter.

Pire : « l'un des individus a volontairement percuté un fonctionnaire de police [qui était à pied], le projetant violemment au sol », relate le syndicat de police.

Le fonctionnaire a été « incapable de se relever, a été pris en charge par les sapeurs-pompiers et transporté aux urgences de l'hôpital de la Croix-Rousse ».

Un doigt fracturé

L'homme à l'origine des violences a lui-même chuté au sol mais a pu se relever et s'enfuir sur une autre moto. Il a bénéficié de « la complicité d'un autre protagoniste ».

Le deux-roues des auteurs resté au sol était signalé comme volé et a été conservé par les autorités. Le policier blessé souffre d'une

plaie saignante à l'arcade, d'hématomes et contusions, d'une sérieuse douleur à un genou.

Son auriculaire droit est fracturé. Il s'est vu délivrer trois jours d'incapacité totale de travail.

« Une réponse pénale ferme et exemplaire »

Le syndicat Unlté dénonce « avec la plus grande fermeté cet acte délibéré contre un policier en service, qui s'inscrit dans un climat d'impunité totale autour des rodéos urbains et des refus d'obtempérer ».

Il exige « une réponse pénale ferme et exemplaire dès lors que les auteurs seront interpellés, des moyens renforcés pour lutter efficacement contre les rodéos urbains, une protection réelle et effective des policiers engagés quotidiennement

sur le terrain. »

Du côté d'Alliance police nationale, ce fait divers illustre que « ce n'est plus de l'insécurité, c'est de la guerre contre l'autorité ».

Le syndicat fait part de son « ras-le-bol de l'ultraviolence à Lyon [...] Les rodéos blessent. Les refus d'obtempérer tuent. L'impunité nourrit la violence. »

La préfète condamne un « comportement criminel »

La préfète du Rhône, Fabienne Buccio, quant à elle, « condamne fermement le comportement criminel des auteurs de ces rodéos vis-à-vis des policiers nationaux qui ont tenté de les stopper et des passants ».

Elle « apporte son soutien au policier blessé et à ses équipiers ».

● J. M.

Johanna, adolescente lyonnaise tuée par un bus : un procès aura bien lieu

David Gossart - 16 janvier 2026

La jeune Johanna Barthélémy avait été mortellement percutée par un bus en février 2019 rue de la République à Lyon. Un procès aura bien lieu.



Sandrine Barthélémy, place de la Comédie. © Rodolphe Koller

En février 2019, la jeune Johanna Barthélémy décédait rue de la République après avoir été heurtée par un bus.

Selon [le Progrès](#), le chauffeur du bus C3 et son employeur, Keolis, vont être renvoyés devant le tribunal correctionnel pour homicide involontaire.

Livre, grève de la faim...

Les causes de l'accident ont prêté à discussion tout au long de l'instruction : [absence de passage piéton](#) sur la portion de la rue de la République organisée en « zone de rencontre », rétroviseur invisible pour le conducteur car la vue était bouchée par des passagers, éblouissement par le soleil, jeune fille distraite par son téléphone et un casque...

En sept ans, la maman de Johanna, Sandrine Barthélémy, n'a cessé de porter son combat, au travers d'un livre, et d'[une grève de la faim](#).

En février 2024, l'avocat de Sandrine Barthélémy, M^e Jean Sannier, se félicitait de voir [Keolis alors mis en examen](#).

La date de l'audience n'est pas encore connue.



Johanna et sa mère Sandrine. (@Photo remise par Sandrine Barthélémy)

Mort de Johanna, renversée par un bus TCL à Lyon : Keolis et le chauffeur seront jugés

• 16 janvier 2026 À 07:59 par Nathan Chaize

Keolis et le conducteur du bus ayant mortellement percuté une jeune fille de 15 ans en 2019 à Lyon seront jugés pour homicide involontaire.

Près de six ans après les faits, un procès aura bien lieu. Selon nos confrères du **Progrès**, l'exploitant des bus du réseau TCL, Keolis, ainsi que le chauffeur qui conduisait le bus ayant mortellement percuté une jeune fille de 15 ans en 2019 à Lyon, seront jugés devant le tribunal correctionnel. Le 16 janvier 2019, alors qu'elle était en route pour rejoindre sa mère Sandrine avec qui elle déjeune tous les mercredi midi dans le secteur d'Hôtel de Ville, Johanna, 15 ans, était renversée mortellement par un bus C3 alors qu'elle traverse la rue de la République.

Lire aussi : Cinq ans après la mort de sa fille, tuée par un bus à Lyon, elle entame une grève de la faim

Après sa mise en examen début 2024, l'exploitant Keolis sera donc bien jugé, tout comme le chauffeur, pour homicide involontaire. Pour l'heure, la date de l'audience n'a pas été communiquée selon nos confrères. À noter que ni la Ville de Lyon, ni la Métropole n'auront finalement été inquiétées, alors que l'absence de passage piéton protégé avait été jugée problématique par une étude d'accidentologie ordonnée par deux juges d'instruction.

L'absence probable de visibilité du chauffeur, liée à la présence de nombreux passagers à l'avant du bus devrait en revanche être au cœur des débats. *"Dans d'autres villes il y a des systèmes qui empêchent les usagers de s'agglutiner à l'avant. Aucune décision n'a été prise par Keolis pour s'assurer que le chauffeur puisse véritablement avoir la capacité de s'assurer que là où il avance il n'y aura pas de piétons"*, **affirmait Me Sannier**, conseil de Sandrine Barthélémy, auprès de Lyon Capitale en septembre 2024.

Travaux à Perrache : plusieurs lignes de bus TCL vont changer d'itinéraire ce lundi



Photo d'illustration Maxime Jegat

Dans le cadre du vaste chantier de réaménagement du centre d'échanges Lyon Perrache, plusieurs lignes de bus TCL verront leurs conditions de départ et d'arrivée modifiées à compter du lundi 12 janvier.

A partir de ce lundi 12 janvier, une nouvelle phase du projet de réaménagement de la gare bus TCL de Lyon Perrache est engagée et entraîne plusieurs adaptations pour les lignes de bus.

Porté par la Métropole de Lyon, le projet Ouvrons Perrache entre dans une nouvelle étape dès ce lundi, avec le lancement de différentes opérations de réhabilitation au sein du centre d'échanges Lyon Perrache. Dans ce contexte, la gare routière internationale est transférée à Gerland afin de permettre le démarrage des travaux de rénovation de la gare bus de Perrache, qui sera désormais réservée exclusivement aux lignes TCL.

● Bus 27

La ligne circule uniquement

de Cordeliers à Villeurbanne Centre. L'arrêt Cordeliers se situe désormais au 6 rue Grolée, Lyon 2, arrêt de bus de la ligne 9 en direction de Sathonay Castellane. Les arrêts suivants ne sont plus desservis : Terrasses Presqu'île, Passerelle Palais de Justice, Pont Bonaparte, Vieux Lyon Cathédrale St-Jean.

● Bus 31

La ligne circule uniquement de Cité Edouard Herriot/Gare de Vaise à Vieux Lyon Cathédrale Saint-Jean. L'arrêt Vieux Lyon Cathédrale Saint-Jean se situe désormais au 5 avenue Adolphe Max, Lyon 5 (ancien arrêt de bus de la ligne 27 direction Villeurbanne Centre). Les arrêts suivants ne sont plus desservis : Quai Tilsitt, St-Georges, Quarantaine, Sala, Franklin - Joffre, Pont Kitchenner RD, Pont Kitchenner R.G. et Perrache.

● Bus 63

La ligne circule uniquement d'Oullins Le Golf à Claudius Collonge. Les arrêts Pont Kitchenner R.G. et Perrache ne sont plus desservis.



Jean Rondeau © Mathias Benguigui

Musique classique : le clavecin en Rondeau'vision

• 16 janvier 2026 À 13:06 par Guillaume Médioni

Jean Rondeau est certainement l'un des plus illustres représentants parmi la nouvelle génération d'interprètes français.

Tempérament fougueux, présentation décontractée (voire look de “roqueur” parfois), le claveciniste couronné en 2015 “Révélation soliste instrumental de l'année” aux Victoires de la musique classique impose son style... et un caractère (musical) bien trempé. À l'occasion des quatre cents ans de la naissance de Louis Couperin, Rondeau se plonge aujourd'hui dans l'intégrale du compositeur, célèbre notamment pour ses “préludes non mesurés” – un exercice qui paraît taillé pour lui, un certain nombre de paramètres étant laissés à la discrétion de l'interprète.

Au cours de ce récital à la **chapelle de la Trinité** baptisé *L'Art de toucher le clavecin* – du nom de l'ouvrage de son neveu François Couperin, également au programme –, Rondeau nous gratifiera de quelques pièces de Philippe Rameau ou Pancrace Royer.

L'Art de toucher le clavecin – Mardi 20 janvier à 20 h à la **chapelle de la Trinité**

Julien Tiphaine fait revivre Jacques Brel sans imitation au théâtre

Dans *Brel, la sueur et les rêves*, Julien Tiphaine se glisse dans la peau du chanteur et comédien Jacques Brel. Le spectacle s'invite au Théâtre des Marronniers, du 8 au 25 janvier.

Né le 8 avril 1929 à Schaerbeek (en Belgique) et mort le 9 octobre 1978 à Bobigny, à 49 ans, l'existence du chanteur, comédien, réalisateur et poète Jacques Brel fut brève.

Un hommage à l'artiste

Mais intense. Avec plus de 25 millions d'albums vendus à travers le monde, il a connu un immense succès et interprété de nombreux titres inoubliables (*Les Flamandes*, *Les Vieux*, *Les Marquises*, *Ne me quitte pas*, *Amsterdam*, *Vesoul*, *Mathilde* etc.).

Au Théâtre des Marronniers,

Julien Tiphaine lui consacre un spectacle habilement construit à partir d'une sélection de ses textes ainsi que des extraits d'interview.

Sans jamais chercher à imiter son phrasé si caractéristique, mais en retrouvant parfois certaines de ses intonations, il se glisse dans la peau du Grand Jacques avec une aisance et une sensibilité touchantes.

Il reprend ses plus grands textes de chansons

Sur une scène presque vide, il s'adresse à nous avec un naturel bluffant en reprenant des propos tenus par Jacques Brel au cours de différents entretiens télévisés ou radiophoniques (notamment avec Jacques Chancel). Et parfois, sans que l'on s'en rende compte tout de suite, il reprend ses plus grands tex-

tes de chansons comme s'ils s'inséraient dans la conversation.

C'est surprenant et habile à la fois. On a ainsi une vision approfondie de l'homme dans sa vie privée, dans son rapport de séduction avec les femmes ; aussi bien qu'un aperçu de l'immense poète qu'il était, capable de trouver les mots simples et directs, toujours justes, et propres à nous émouvoir.

On est frappé par son goût absolu de la liberté, son désir d'aventures intenses mais aussi son humanité profonde et son sens de l'humour désarmant.

• N. B.

Brel, la sueur et les rêves, tarifs de 8 à 17 €, du 8 au 25 janvier au Théâtre des Marronniers, 7, rue des Marronniers, Lyon
2° . 04 78 37 98 17. www.theatre-des-marronniers.fr



Brel, la sueur et les rêves, à voir au théâtre des Marronniers. Photo fournie Elise Traversi/Théâtre des Marronniers

Lyon 2° • Des toiles lumineuses exposées en mairie

Une atmosphère lumineuse se dégage en mairie du 2°, avec l'artiste peintre Clarisse Daurat. Une première à Lyon pour l'ancienne professeure autodidacte, qui enseignait à Villeurbanne. Inspirée par les paysages qui l'entourent lors de ses déplacements et ses voyages, elle en traduit le relief coloré en pratiquant l'empâtement qu'elle réalise à l'huile et au couteau. Tons froids et chauds se mêlent dans ses œuvres, où la figuration peut devenir abstraction selon le regard du spectateur.

Entrée libre jusqu'au 30 janvier, inauguration ce mercredi 14.



Clarisse Daurat et l'une de ses 30 toiles. Photo M. Nielly

Étretat : après les peintres, les écrivains fascinés par ses falaises



Des comédiens seront notamment présents dans les salles d'exposition pour partir à la rencontre des visiteurs.

Photo Joël Philippon

En marge de son exposition temporaire dédiée aux fameuses falaises, le musée des Beaux-Arts propose un week-end en compagnie des auteurs qui ont été captivés par le site.

L'exposition temporaire du musée des Beaux-Arts, *Étretat, par-delà les falaises*, décrypte la fascination exercée par ce site majestueux de Normandie auprès des artistes peintres. Ce week-end, le musée se focalise également sur les écrivains célèbres (Guy de Maupassant, Gustave Flaubert, Victor Hugo...) attirés par les fameuses falaises. Samedi et dimanche, la compagnie Les souffleurs sera ainsi présente dans les

salles d'exposition pour glisser des mots à l'oreille des visiteurs.

Une table ronde consacrée aux liens de Maupassant et Flaubert avec la peinture sera aussi organisée samedi à 11h (entrée 3 euros). Des étudiants du Conservatoire régional assureront par ailleurs des lectures de grands écrivains inspirés par *Étretat*, accompagnées par des étudiants en musique (dimanche à 16h15).

Le programme comprend enfin une conférence intitulée *Les paysages de mer de Gustave Courbet* (samedi à 16h).

Musée des Beaux-Arts, 20, place des Terreaux (Lyon 1er).
Programme complet : www.mba-lyon.fr

Lyon 2e. La boutique Loulou dans le Top 5 des meilleurs opticiens du monde

Audrey Grosclaude - 17 janvier 2026

À Lyon, l'opticien Loulou décroche la seconde place du Top 5 mondial du média spécialisé Eyestylst.



La boutique de lunettes Loulou aménagée par l'architecte lyonnais Johany Sapet. ©Juliette Valero

Tout juste déménagée au n°14 de la rue Gasparin, la boutique de lunettes Loulou vient d'être classée 2^e dans le Top 5 des meilleurs opticiens du monde par le magazine spécialisé Eyestylst, juste derrière l'enseigne Reworks120, implantée à Séoul, en Corée du Sud.

« C'est une vraie fierté », réagit le Lyonnais Michaël Lalande, son créateur. « Eyestylst est un média très suivi par les professionnels mais aussi par les clients passionnés de lunettes, c'est donc un réel plaisir de voir que ce que nous avons créé séduit. »

Décor d'architecte et sélection de lunettes rare

Précédemment installée place des Célestins, la boutique a changé d'emplacement à la fin de l'année 2025. Elle a été réaménagée par l'architecte d'intérieur Johany Sapet, qui a travaillé les lieux en utilisant des matériaux à forte personnalité (béton rose, bois foncé et métal brossé), assortis de pièces de mobilier design.

Un écrin léché pour marques pointues, Michaël Lalande distribuant une sélection de montures de créateurs en provenance du monde entier parmi lesquelles Ahlem, Jacquemus, Lapima, Kuboraum, Oscar Magnuson, La Petite Lunette Rouge ou Mykita. Il s'apprête également à accueillir en exclusivité pour la France la marque londonienne Cubitts, griffe trendy au « formidable rapport qualité-prix. »

Le Tout Lyon – 13 janvier

Le magasin de prêt-à-porter masculin Suitsupply s'installe au 15 rue Emile-Zola dans le 2e arrondissement de Lyon, en lieu et place de l'ancienne boutique Benoît-Guyot.

Julien THIBERT, le mardi 13 janvier 2026



© Julien Thibert - Au 15 rue Emile-Zola, dans le centre-ville de Lyon, l'enseigne Benoît-Guyot laisse la place à Suitsupply, marque néerlandaise de prêt-à-porter pour hommes. Commerce historique de la rue Emile-Zola, **dans le 2^e arrondissement de Lyon**, le **magasin Benoît-Guyot** avait fermé ses portes en 2024. Une longue vacance s'était ainsi établie jusqu'à peu.

Dans un communiqué daté du 8 janvier, **6eme Sens immobilier** a ainsi annoncé la cession de cet actif commercial dont il a accompagné la revalorisation, au profit de **Suitsupply**, une enseigne néerlandaise de **prêt-à-porter pour hommes** (150 magasins répartis dans 21 pays). Il s'agira pour celle-ci de sa **seconde installation en France** après Paris.

Le magasin Suitsupply ouvrira courant 2026 en Presqu'île de Lyon

Le bien cédé développe **une surface totale de 1 156 m²**, répartie entre le pied d'immeuble, le premier étage et une partie du sous-sol d'un immeuble mixte en copropriété, au sein duquel Club Med est déjà implanté au 2^e étage.

"Cette opération illustre notre capacité à créer de la valeur sur des actifs commerciaux prime, en accompagnant leur transformation puis leur transmission à des enseignes internationales à la recherche d'emplacements stratégiques", explique Anne Gagneux, directrice générale associée de 6eme Sens immobilier.

L'ouverture de la boutique est prévue **courant 2026** à l'issue des travaux d'aménagement de l'enseigne.

Lyon 2e. 6e Sens Immobilier rachète le Grand Magasin des Cordeliers

David Gossart - 16 janvier 2026

La partie bureaux du magasin historique du centre-ville change de propriétaires.



Une grande partie du bâtiment emblématique du centre-ville dans lequel siège Boulanger et où vient de s'installer Aldi change de mains. En tout cas les étages au-dessus du rez-de-chaussée.

6e Sens Immobilier, Montaigne Invest et la CEPRAL acquièrent ainsi 6 500 m² de bureaux du 3e au 7e étage dans ce bâtiment construit en 1890, puis transformé en immeuble tertiaire à la fin des années 1990.

Lire aussi : [L'histoire des Grands magasins des Cordeliers à Lyon](#)

Le dernier étage, d'une surface d'environ 1 200 m², est actuellement libre. Il fera l'objet de travaux de repositionnement afin de proposer des bureaux adaptés aux standards actuels du marché prime.

Une acquisition « *qui confirme notre conviction sur la solidité du marché tertiaire prime à Lyon, en particulier sur les emplacements hyper-centraux* », estime, dans un communiqué, le patron de 6e Sens Nicolas Gagneux.

Lyon. Ces deux restaurants halal vont remplacer Sushi Shop à Bellecour

Les enseignes New School Tacos et Big Smash, qui font partie du même groupe, vont ouvrir à la place du restaurant Sushi Shop au sein du Grand Hôtel-Dieu de Lyon, à Bellecour.



Les restaurants Big Smash et New School Tacos vont ouvrir à Bellecour. (©Ludivine Caporal/actu Lyon)

Par [Ludivine Caporal](#) Publié le 14 janv. 2026 à 17h24

Les locaux étaient vides depuis un moment. Mais la devanture de [l'ancien Sushi Shop](#) de l'Hôtel-Dieu, à [Bellecour](#), vient d'être recouverte des couleurs de deux enseignes halal déjà bien implantées en France : **New School Tacos et Big Smash**.

Pour la première fois à Lyon



Faisant partie du même groupe, les deux fast-food devraient ainsi ouvrir prochainement et pour la première fois à [Lyon](#).

Créé à Toulouse en 2016, New School Tacos s'est depuis développé en franchise et propose des « tacos français faits sur mesure avec viandes, poissons et options végétariennes. » Big Smash, lui, mise sur les smash burgers et le poulet frit. L'un comme l'autre sert de **la viande certifiée halal**.

Aucune date n'est pour le moment communiquée concernant ces deux ouvertures mais, à en croire les gros travaux intérieurs qui sont en train d'être menés, les futurs clients devront encore un peu patienter.

Restauration. L'enseigne lyonnaise Les Burgers de Papa rachetée par le groupe BChef

[Audrey Grosclaude](#) - 12 janvier 2026

Douze ans après sa création à Lyon, Les Burgers de Papa change de mains. Le groupe parisien BChef vient d'acquérir 100 % du capital de l'enseigne créée par Yves Hecker, et ses 21 restaurants en France.



Yves Hecker. ©Marie-Eve Brouet.

Créée à Lyon en 2013 par Yves Hecker, la chaîne de restaurants Les Burgers de Papa, représentant 14 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2025, vient d'être rachetée par le groupe BChef pour un montant resté confidentiel.

Les Burgers de Papa, qui avait fait [l'objet d'un redressement judiciaire en 2024](#), comptait jusqu'alors 21 restaurants en France, dont trois dans la seule métropole de Lyon : rue de la République et cours Charlemagne dans le 2e arrondissement, ainsi qu'un point de vente au sein du centre commercial Saint-Genis 2, à Saint-Genis-Laval.

Les 230 employés (filiales et franchises confondues) sont désormais intégrés au groupe BChef qui passe ainsi le cap des 70 restaurants et 450 salariés, annonçant un chiffre d'affaires consolidé supérieur à 40 millions d'euros pour 2025.

Une reprise après des difficultés financières

Déjà présent en son nom au Carré de Soie et rue de Condé, dans le 2e arrondissement tout près de la place Carnot, le groupe BChef, leader du burger gourmand en France, entend conserver l'identité et le réseau existant des Burgers de Papa dans une logique de complémentarité.

Son objectif : « *structurer un groupe multi-enseignes, capable de générer des synergies opérationnelles, logistiques et marketing, tout en respectant les identités fortes de chaque marque* ».

Soutenant un approvisionnement français (viande hachée fraîche en provenance du Massif central, pains à base de blé 100 % français confectionnés dans le Val-d'Oise...), l'entité nouvellement constituée, prévoit une dizaine d'ouvertures d'ici à 2027.

Yves Hecker quitte ainsi l'aventure et se prépare à partir pour de nouvelles aventures.

Chez Ripaille, ça grignote à toute heure

Voici un bar où on pourrait (bien) manger à toute heure de la journée, se faire plaisir souvent, avec des plats gourmands inspirés de la cuisine familiale, et un p'tit truc en plus qui fait la différence !

« **R**ipaille : familial. Repas où l'on mange beaucoup et bien. » C'est le dictionnaire *Le Petit Robert* qui le définit. Et bien voilà, tout est dit ! Générosité, qualité, un peu de bonne humeur, de la familiarité pour le côté chaleureux, ce sont donc les mots qui ont présidé à la création de *Ripaille*, qui a ouvert tout récemment en lieu et place d'*A Cantina*, tout près de l'Opéra de Lyon.

À la manœuvre, Antoine Isoardi et Valentin Champaney, deux anciens de *Sapnà*, qui ont regalé Lyon de leurs dim sum (très) cuisinés. Mais avec *Ripaille*, c'est une toute nouvelle aventure qu'ils débutent tout juste.

« On s'est associés pour créer ce lieu qui est ouvert toute la journée, et que l'on peut découvrir le midi avec déjeuner accessible, l'après-midi pour un café, un verre ou grignoter, et le soir en mode finger food et ripailles à partager », expliquent-ils. Mais attention, tout cela avec l'exigence d'un « vrai » chef et d'un « vrai » barman le soir. Jessim propose aussi bien des cocktails classiques que des créations, et même du sur-me-

sure. Et en cuisine, le grand barbu costaud à la casquette que l'on devine derrière le passe, c'est Valentin Champaney. « Notre envie, c'est de proposer une gastronomie française un peu twistée, traditionnelle mais vraiment cuisinée, en mode bistrot avec des inspirations par-ci par-là », sourit le chef.

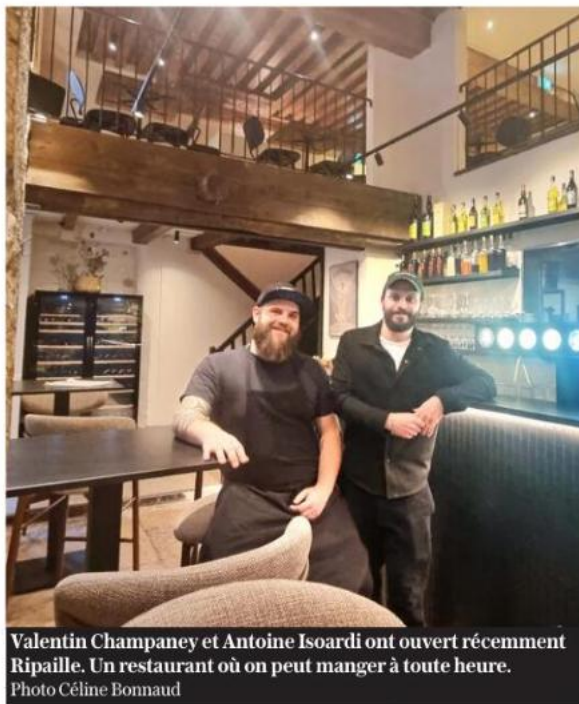
« On fait un métier de partage, que ce soit avec nos clients ou nos fournisseurs. Alors je choisis bien mes producteurs, je suis fidèle et on travaille ensemble. Je propose des recettes cuisinées, mais sans jamais dénaturer le produit ou le surcharger. »

« La simplicité, ça n'empêche pas une touche d'originalité. »

Rillettes de poisson façon bouillabaisse et sa rouille, beignets de chou et aïoli, œuf cotto au bleu de Loire, se côtoient sur la carte des Ripailles, quand le midi, on part en ce moment par exemple, sur un paleron de bœuf façon bœuf carotte (avec un jus de fou), et en entrée un velouté de champignons, crumble de café et pickles. À moins qu'on préfère les rillettes de canard confit au paprika fumé et compotée de poire à la cannelle.

Deux salles trois ambiances

« La simplicité, ça n'empêche pas une touche d'originalité », sourit le chef. Il faut dire qu'il a eu un beau parcours qui l'a mené jusqu'en Nouvelle-Zélande



Valentin Champaney et Antoine Isoardi ont ouvert récemment Ripaille. Un restaurant où on peut manger à toute heure.

Photo Céline Bonnaud

pendant trois ans, où il a officié chez un chef français. Retour à Lyon avec un passage chez le MOF Joseph Viola à *Danièle et Denise Créqui* « pour apprendre la cuisine française et lyonnaise », puis au *Delicatessen* avec Brice Fournier, et enfin chef du *Petit Caron* dans le 3^e, juste avant l'aventure *Sapnà* avec Antoine Isoardi. C'est là qu'est née l'idée de *Ripaille*.

Et pour rester dans la générosité, ils ont encore plein de projets. Et d'envies. Proposer des

suggestions bien gourmandes en fonction des arrivages des producteurs. Et surtout ouvrir la table d'hôtes les fins de semaine, le soir. À l'étage, à côté des banquettes cosy où on peut se poser, la belle salle intimiste en pierres brutes est privatisable à partir de 6 personnes.

« Et là, on va se faire plaisir avec de belles pièces à partager » précise Valentin : épaule d'agneau confite 7h (avec jus au thym et ail rôti), os à moelle, côte de bœuf, côte de cochon... ou



Paleron de bœuf « comme un bœuf carotte », avec mousseline et pickles de carottes au cumin.

Photo Céline Bonnaud

soupe à l'oignon « avec des kilos de croûtons », gratins... « On fait des propositions en amont, les gens choisissent pour le groupe, et on pose sur la table. Et ensuite, on peut ripailler ! »

Et dernière idée pour encore plus de plaisir : « On va faire des collab' avec des chefs qu'on aime bien, pour des soirées spéciales. Des quatre mains pour se challenger un peu », explique le duo. Ça commence dès le samedi 24 janvier avec Benoît Chapuis (ex-*Maison Nô*) et un DJ, puis Thomas Belval de l'*Atelier des Augustins* (étoilé s'il vous plaît), avec un machon prévu en février. Ça va ripailler, vraiment, c'est sûr...

● Céline Bonnaud

4, rue Giuseppe-Verdi - Lyon 1^{er} - 04 22 91 96 52 - Instagram : ripaille.bistro - Du mardi au samedi, de midi à 1 heure du matin non-stop - Menu complet le midi : 25 €. Soir ripailles à la carte de 9 à 12 € + suggestions.

Lyon 1er. Coalition choucroute et merguez chez Schoup's

François Mailhes - 16 janvier 2026

Avec Schoup's, Adèle et Ashène rassemblent deux cuisines de régions a priori lointaines : l'Alsace et l'Algérie.



L'équipe du restaurant Schoup's (Lyon 1er). © Léo Poudré

L'idée est improbable. Schoup's, qui ne veut rien dire mais se retient bien, est un nouveau restaurant à la fois alsacien et algérien. La rencontre entre les deux cuisines paraît tirée par le burnous.

Il y a bien cette histoire, aussi tenace que non documentée, qui voudrait que la merguez ait été inventée par des colons alsaciens dans les années 1870. La communauté alsacienne de Constantine aurait ainsi remplacé le porc des saucisses traditionnelles par du bœuf et de l'agneau.

Plus crédible est l'importation de la fameuse asperge blanche dans le Bas-Rhin par un pasteur de Scharrachbergheim exerçant en Algérie, ce qui nous vaut l'élection annuelle de Miss et Mister Asperge à Hœrdt. Le confort, l'usage des épices et la densité des plats sont aussi un point de convergence, mais il semble établi que les cigognes n'ont pas d'influence sur la natalité algérienne.

Une rencontre entre l'Alsace et l'Algérie

L'idée est née des origines d'Adèle et d'Ashène, associés dans la vie et dans la ville. Il n'est pas question de fusion, mais plutôt de rencontres. On a sympathisé avec des sardines à la

harissa, un gratin de spätzles aux épinards emmitouflés dans une émulsion de munster aux allures de pot de crème.

À propos de crème justement, le velouté de carottes en est recouvert d'une couche somptueuse, de type calotte polaire, ferme, traversée par cette légère acidité aigrette qui fait la différence, et mêlée de harissa pour retourner au soleil. On la retrouve comme une douce congère sur la tarte à la praline.

Si Ashène a hérité de la recette du pain algérien de sa mère (le matlouh), il est né à Bourg-en-Bresse et a passé huit ans en pâtisserie chez Georges Blanc, ce qui explique pas mal de choses sur la qualité de la crème.

Couscous vs baeckeoffe

Contrairement aux confrères qui dédaignent les finales sucrées, ici, on rigole beaucoup moins avec le domaine. Ashène, au rayon desserts, a participé à l'obtention de l'étoile de [L'Atelier des Augustins](#), dont il a gardé le T-shirt. On reviendra donc nécessairement pour sa forêt noire, chocolat, vanille, griottes et estragon.

Il y a évidemment un genre de couscous à base d'agneau effiloché, navets fondants et carottes. La semoule, passée trois fois à la vapeur, est tellement bonne qu'elle est servie à part. Et en regard, dans l'idée d'un baeckeoffe, joue de porc confite 20 heures, bouillon de porc au riesling, garniture d'oignons et patates, le tout surmonté de chips de lard grillé et de pommes de terre. Ne ressembler à personne, sinon à soi-même, est la bonne idée.

Schoup's. 36 rue de l'Arbre-Sec, Lyon 1er. 04 72 08 53 02. Fermé dimanche, lundi et mardi.
Tarifs. Midi : formule, 22 € ; menu, 27 €. Plats à partager (ou pas) le soir : entre 10 € et 15 €.
Notre avis : 4/4

« On n'a plus les moyens de continuer » : l'épicerie des Halles de la Martinière au bord de la fermeture

[Info Rue89Lyon] Ouverte depuis 2017, l'épicerie des Halles de la Martinière (Lyon 1^{er}) est en procédure de liquidation judiciaire. Pour cette entreprise de l'économie sociale et solidaire, les difficultés se sont accumulées : baisse de fréquentation, changement de consommation et surtout des loyers et des charges « trop élevées par rapport à l'activité ».

Méline Pulliat

Publié le 16 janvier 2026



Les gérantes de l'épicerie des Halles de la Martinière (Lyon 1^{er}). Photo : MP/Rue89Lyon

« C'est épouvantable », soupire, bras baissés et mine attristée, un client depuis huit ans de l'épicerie des Halles de la Martinière. Il vient d'apprendre que son « épicerie du coin » risque de fermer d'ici mardi prochain. Une procédure de liquidation judiciaire a été déposée au début de l'année 2026, et l'audience au tribunal de commerce est prévue le 20 janvier.

Les client-es qui défilent ce jeudi 15 janvier partagent sa tristesse, et adressent des vœux de courage aux gérantes du magasin. « On est très attristés de les voir partir, c'est un manque pour le quartier », se désole aussi Camille Augey (EELV), adjointe au maire de Lyon en charge de l'économie locale et des commerces.

Dépit surtout du côté de Clémentine, Marine, Céline et Manon, les quatre gérantes de cette épicerie de produits bio et locaux. « On n'a plus les moyens de continuer », soupire Clémentine. Avec regrets, elles doivent désormais écouler les stocks.



Avant la fermeture prochaine, les stocks doivent être écoulés. Photo : MP/Rue89Lyon

Pour l'épicerie des Halles de la Martinière, « des charges beaucoup trop élevées »

Plusieurs difficultés se sont accumulées ces dernières années pour cette Scop (société coopérative et participative dont les salarié-es sont les associé-es majoritaires). D'abord, une baisse du chiffre d'affaires depuis septembre 2025, une baisse de fréquentation et des coûts de location auprès d'Etic, une foncière spécialisée dans la gestion de tiers-lieux de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Selon des chiffres transmis par l'équipe, le montant du loyer était de plus de 63 000 euros sur l'année 2023-2024 et de plus de 20 000 euros de charges, soit 10% du chiffre d'affaires. Parallèlement, celui-ci a baissé, passant de 850 000 euros en 2024 à 570 000 euros en 2025.

« Les charges sont beaucoup trop élevées et inadaptées à notre activité », expose Clémentine de l'Épicerie. N'arrivant pas à payer le loyer pour les derniers trimestres, les gérantes ont tenté une négociation avec le bailleur, sans succès. « Pour être à l'équilibre, on devrait faire un million d'euros de chiffre d'affaires, on est à 800 000 environ et on est juste une épicerie », déroule Marine.

Contacté, Etic n'a pas encore donné suite à nos sollicitations.

Les Halles de la Martinière, un bâtiment de contraintes

Les Halles de la Martinière, les plus anciennes de Lyon, font l'objet d'un bail emphytéotique administratif de 40 ans signé en 2016 entre la Ville de Lyon et la foncière Etic. Après six ans de fermeture et plusieurs projets tombés à l'eau, les halles ambitionnaient de devenir un lieu majeur de l'alimentation durable et locale.

C'est dans ce cadre que l'épicerie s'installe en 2017. « Un projet qui a une histoire militante fondée sur le circuit court et le bio », expose Clémentine. L'épicerie se fournit en fruits et légumes, fromages et autres produits frais auprès de producteurs locaux. Avec la fermeture imminente, « ça va aussi impacter les paysans avec qui on travaille », regrette Céline.

« Ça pose le problème de déléguer des bâtiments municipaux à des structures privées », grimace Clémentine. Elle aurait voulu que la municipalité puisse davantage les aider « en tant que propriétaires des murs à faire pression sur le bailleur ».

« On a suivi ce sujet tout le mandat, mais la mairie n'est pas le bailleur, on ne peut jouer qu'un rôle d'intermédiaire, de médiateur. Malheureusement, ça n'a pas suffi », déplore l'adjointe au commerce Camille Augey, qui rappelle que la marge de manœuvre des collectivités reste limitée dans le secteur privé. « On ne peut pas subventionner des entreprises, ni faire de cas par cas », complète l'élue.



« On a aussi souffert d'un manque de visibilité », retrace Manon. Classées « monument historique », les halles de la Martinière ont leur lot de contraintes, notamment au niveau des règles d'affichage publicitaire. « Les gens ne savent pas forcément qu'il y a une épicerie dans ces halles. On ne peut pas mettre d'affichages ni d'oriflammes à l'entrée, par exemple », renchérit Clémentine. Une telle classification « ne facilite pas la tâche, reconnaît Camille Augey, mais nous ne faisons qu'appliquer la réglementation ».

L'épicerie des halles de la Martinière s'approvisionne auprès de producteurs locaux.

Photo : MP/Rue89Lyon

L'adjointe rappelle les campagnes de communication mises en place pour faire connaître non seulement l'épicerie, mais les autres commerçants indépendants. « On essaye d'inciter les Lyonnais-es à acheter dans les commerces de Lyon, mettre en valeur les labels locaux, relayer les événements des associations de commerçants. »

Les gérantes rapportent aussi les problèmes liés aux températures du bâtiment, particulièrement l'été durant les épisodes de fortes chaleurs. « C'est chaque année maintenant, et on perd des denrées », explique Marine. Là encore, des travaux de rénovation énergétique nécessiteraient des coûts importants.

Face aux hausses des loyers, tester l'encadrement des loyers commerciaux

Émeline Baume (Les Écologistes), vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge du développement économique, est aussi cliente de l'épicerie. Elle suit la situation avec intérêt. « La Métropole soutient, en finançant la tutelle de l'épicerie : le [Grap](#) (Groupement régional alimentaire de proximité) qui accompagne les Scop. »

Pour elle comme pour Camille Augey, la solution pour soutenir les commerçants en difficulté repose en partie sur l'expérimentation d'un encadrement des loyers commerciaux, sur le modèle de fonctionnement de l'encadrement des loyers pour les logements. « C'est le vrai sujet pour faire en

sorte que les commerçants ne se retrouvent pas avec des loyers trop élevés », plaide Camille Augey. Pour cela, il faut qu'une loi d'expérimentation soit adoptée au Parlement.

Les Écologistes avaient déjà essayé de porter le sujet en septembre dernier : le maire Grégory Doucet s'était associé à son homologue bordelais Pierre Hurmic pour écrire au Premier ministre et demander l'autorisation d'expérimenter un tel dispositif. Pour le moment, le sujet a été transmis au ministre du Commerce, Serge Papin, nous indique l'adjointe Camille Augey.

E-commerce, pouvoir d'achat et inflation... la crise multifactorielle des commerçants indépendants

En plus de [l'augmentation des loyers commerciaux](#), les commerçants accusent le coup de l'inflation générale dans le pays qui grignote le pouvoir d'achat, mais aussi « les changements de consommation et l'explosion des plateformes en ligne, notamment depuis la période Covid », maugrée Clémentine.

Pourtant, les gérantes de l'épicerie l'assurent, leurs prix restent stables et relativement moins chers que d'autres grandes enseignes du bio, qui se sont implantées dans le quartier. « Je milite pour qu'on comprenne les coûts cachés, énumère Clémentine. On a l'impression que les produits sont moins chers en grande surface, mais cela se fait par la pression financière des paysans, des subventions, des prix de centrales d'achat... »

Plus que la fermeture de l'épicerie, c'est un modèle de consommation et de politiques publiques que regrettent les gérantes. Elles plaident pour davantage de subventions aux ESS et « avoir des endroits spécifiques pour l'alimentation durable. On souhaite que les gens puissent avoir les moyens de s'alimenter correctement et localement », milite Marine.

Des ambitions qui sont pour l'instant mises en suspens. « À bientôt », lâche tout de même l'épicière derrière la caisse à une des dernières clientes.

Le Progrès – 17 janvier

Lyon 1^{er} ● En liquidation judiciaire, L'Épicerie des Halles de la Martinière risque de baisser le rideau

L'Épicerie des Halles de la Martinière, dans le 1^{er} arrondissement, a ouvert ses portes en 2017, fruit de quatre entrepreneurs passionnés, à la suite d'un appel à projets du Grap (Groupement régional alimentaire de proximité). Mais le magasin spécialisé dans les produits bios et locaux, installé dans le premier marché couvert lyonnais construit en 1836, risque de mettre la clef sous la porte. C'est ce que viennent de révéler nos confrères de Rue89Lyon. La coopérative est concernée par une procédure de liquidation judiciaire depuis le début d'année et risque de baisser le rideau ce mardi 20 janvier, jour de l'audience prévue au tribunal de commerce. Pour expliquer cette situation, une baisse de fréquentation et un changement de consommation, mais les responsables de l'Épicerie mettent aussi en avant des loyers et des charges « trop élevées par rapport à l'activité », comme l'indique le média en ligne. Les associés salariés avaient fait le choix d'un statut de Scop (Société coopérative et participative) pour, entre autres, mettre en place une gouvernance partagée et accueillir des associés extérieurs tout en restant majoritaires au capital.

La 45^e édition de la traversée de Lyon à la nage, c'est ce dimanche

Ce dimanche, l'association lyonnaise Thalassa Lyon plongée invite les nageurs lyonnais à la traversée annuelle de Lyon à la nage. Cette année, cette course s'officialise d'ailleurs en étape qualificative pour les championnats de France.

La magie de la discipline de nage en eaux vives et de la jovialité lyonnaise opéreront ensemble ce dimanche 18 janvier, pour la traversée de Lyon à la nage. Une épreuve qui commencera à partir de 9 heures au pont Poincaré, et qui reliera Caluire à Lyon.

Cette course existe depuis plus de 50 ans et fête sa 45^e édition en 2026. Elle est portée par l'association Thalassa Lyon plongée et son organisation nécessite un an de préparation. Les plongeurs s'élancent avec motivation et entrain dans le Rhône, souvent par des températures qui peuvent être comme eux... un peu givrées!

Didier Fernandez, le président de l'association, souligne « l'engagement des bénévoles. Il y en a 50 qui sont présents au minimum et pas que de notre association. La course regroupe plus de 45 clubs et on enregistre, cette année, au moins 290 candidats. »

« Une vraie épreuve physique et mentale »

Lors de cette épreuve réputée pour son ambiance bon enfant, farceuse et conviviale, beau-



La traversée de Lyon à la nage a lieu depuis 50 ans à Lyon en hiver. Photo d'archives Cyril Lestage

coup de nageurs plongeront déguisés ou accompagnés de bouées colorées... Certains vont même jusqu'à porter des messages dans l'eau, et une véritable compétition de costumes et d'accessoires fait fureur chaque année sur l'événement. Cependant, comme le souligne Didier Fernandez, la traversée est « inscrite au calendrier fédéral de la discipline de nage en eaux vives, est ouverte aux licenciés des fédérations "d'eau" » (plongée, natation, triathlon...) et surtout reste « une vraie épreuve physique et mentale » de par les conditions: froid hivernal, types de nages spécifiques (palmes, et avec supports), le tout exercé dans les eaux capricieuses du Rhône.

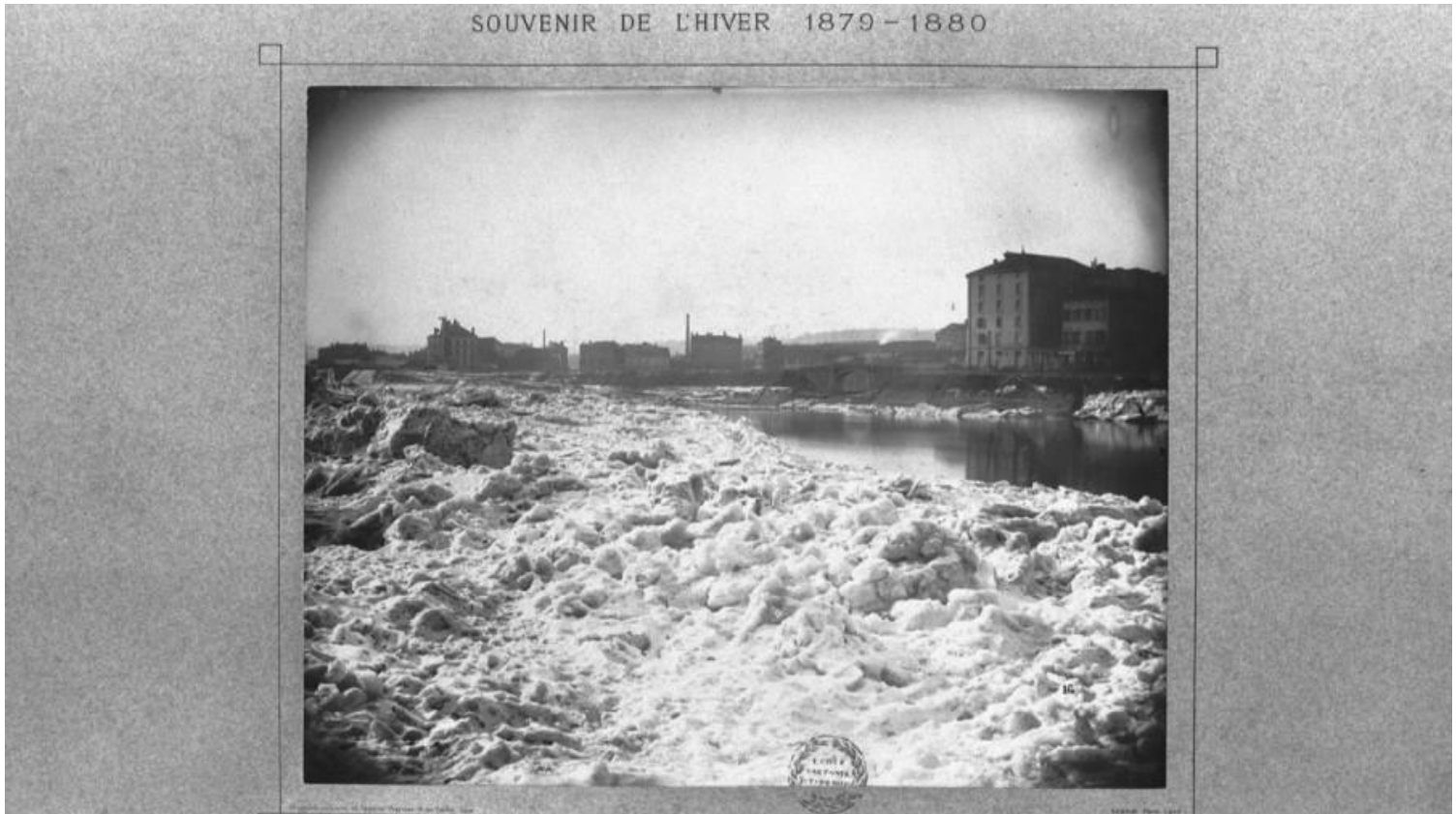
Des professionnels de santé et des bénévoles suivront les nageurs à chaque instant sur différents bateaux et sur les berges.

La grande nouveauté de cette 45^e édition reste le fait que cette course devient une épreuve qualificative pour les championnats de France (niveau régional) de nage en eaux vives avec support. L'arrivée effective se fera au pont Raymond-Barre (côté Lyon 7^e), et la remise des médailles et des prix débuttera à 13 heures, dans le gymnase du Lycée internationale de Gerland. Bénévoles et nageurs comptent sur la présence et la chaleur des Lyonnais!

● De notre correspondant
Cyril Lestage

Quand la Saône gelait et paralysait Lyon

Rédigé par Léo Mourgeon



Lors du redoux, les immenses blocs de glace se sont brusquement détachés, entraînant de nombreux dommages (crédit : École nationale des ponts et chaussées).

À l'hiver **1879-1880**, Lyon a connu l'un des épisodes de froid les plus violents de son histoire récente, au point de transformer la **Saône** en un immense bloc de glace et de bouleverser durablement la vie quotidienne.

LE CONTEXTE

- L'hiver 1879-1880 s'inscrit dans une **vague de froid exceptionnelle** à l'échelle européenne. Dès décembre 1879, les températures plongent durablement sous 0 °C, avec **plusieurs semaines sans dégel**.
- À Lyon, la Saône est alors un **axe vital** : elle sert au transport des marchandises, alimente les moulins, structure l'activité des quais et participe directement à l'approvisionnement de la ville.
- Le froid intense fige progressivement la rivière. Entre **Vaise et l'Île-Barbe**, la glace s'accumule sur toute la largeur du cours d'eau. Les ingénieurs de l'époque estiment que son épaisseur atteint localement **entre 6 et 12 mètres**, un chiffre difficile à imaginer aujourd'hui. La rivière cesse de couler normalement, bloquant la navigation et les échanges.

CE QUI S'EST PASSE

- Début janvier 1880, un **redoux brutal** entraîne une autre catastrophe : la **débâcle**. La glace se rompt soudainement et se met en mouvement. D'énormes blocs, mêlés à du bois et à des épaves, s'entassent contre les piles des ponts et le long des quais.
- Un rapport technique daté du **14 janvier 1880** évoque un volume total dépassant **5 millions de m³**, au point que la glace touche parfois le fond même du lit de la Saône. À Vaise, les amas recouvrent les quais sur plusieurs mètres de hauteur.
- Pour dégager le fleuve, les autorités utilisent des **explosifs**, une pratique courante à l'époque mais impressionnante. La foule se presse pour observer ce chantier hors norme, entre fascination et inquiétude.

LA SUITE

- La débâcle de 1880 laisse des **dégâts importants** : ponts fragilisés, infrastructures endommagées, navigation interrompue pendant des semaines. Elle révèle surtout la **vulnérabilité** d'une ville très dépendante de ses fleuves pour se nourrir et commercer.
- Après cet hiver, les pouvoirs publics renforcent la **surveillance des cours d'eau** et les capacités de secours, notamment autour des ponts et des approvisionnements stratégiques. Les **greniers des Subsistances militaires**, actuelles **SUBS**, sont d'ailleurs **agrandis**.
- Aujourd'hui, alors que la Saône ne gèle plus que très rarement, cet épisode reste un **repère historique** : il montre jusqu'où le climat peut transformer Lyon et rappelle que les fleuves, ressources du quotidien, peuvent aussi devenir des forces destructrices.

Grâce à notre ami Michel MAREC, qui a légué au CIL-CPI la collection quasi complète des revues « Centre Presqu'île », nous sommes à nouveau en mesure de publier chaque semaine une copie d'un article en lien avec l'actualité de la Presqu'île.

Voici, sous la plume de Georges REVERDY, directeur départemental de l'équipement du Rhône (qui a signé de nombreuses publications) un article de mai 1976, il y a donc bientôt 50 ans, à l'époque où les « déplacements » (on ne disait pas encore « mobilités »), l'axe nord-sud de la rive droite du Rhône, le Centre d'Echanges de Perrache et le futur métro faisaient déjà beaucoup parler...

Bonne lecture !

L'ÉQUIPEMENT de la PRESQU'ILE

La Direction Départementale de l'Équipement se trouve associée, à plusieurs titres, avec la COURLY, aux problèmes de la Presqu'île, dans des domaines très variés :

- Elaboration du Plan d'Occupation des Sols, qui va bientôt être publié.
- Opérations de restauration immobilière, notamment réalisations déjà importantes de l'ARIM Rhône-Alpes dans le périmètre d'Ainay.
- Opérations de rénovation menées par les Sociétés Immobilière et d'Economie Mixte dans les quartiers Mercière et Tolozan.
- Plan de circulation, complètement mis en place il y a maintenant un an.
- Contrôle des transports en commun et en premier lieu de la construction et des développements du métro, qui jouera bientôt un rôle essentiel.

— Enfin, gestion et aménagement des voiries nationale et départementale qui comprennent d'une part l'Axe Nord-Sud sur toute sa longueur et transversalement l'axe des Ponts Bonaparte et de la Guillotière, et celui des Ponts Kitchener et Galliéni complété plus récemment par la liaison des autoroutes A 6 et A 7.

Le Plan d'Occupation des Sols va définir les principes de développement de la Presqu'île au cours des prochaines années. Compte tenu de son énorme patrimoine architectural il ne permettra évidemment, en dehors des zones limitées de rénovation, que des transformations réduites de l'état existant dans le cadre de la restauration immobilière et la création de quelques équipements collectifs nouveaux. C'est donc plus spécialement dans les domaines de la circulation et des transports qu'il semble utile de préciser l'action des Services de l'Équipement.

1 - L'AXE NORD-SUD

L'aménagement de l'Axe Nord-Sud a été une des réalisations capitale de l'Après-Guerre : décidé en son principe dès 1935, lors du lancement du Plan d'Aménagement Routier de la Région Lyonnaise, il est entré dans une phase de réalisation très active à partir de 1955 pour se terminer en 1966 lors de la mise en service du Saut de Mouton — rive droite — du Pont Pasteur. Pendant longtemps, deux solutions variantes ont été mises en concurrence : l'aménagement d'une autoroute à sens unique sur chacun des deux bas-ports du Rhône ou au contraire l'aménagement d'un grand axe urbain au niveau du quai ancien — rive droite —. Après de longues discussions et malgré un début de réalisation de l'autoroute des bas-ports à hauteur du Parc de la Tête d'Or, c'est la deuxième solution qui a été retenue. Elle a fait l'objet de mises au point extrêmement soignées notamment en ce qui concerne les plantations qui étaient déjà, il y a 25 ans, au premier plan des préoccupations municipales. Si quelques arbres existants ont été supprimés à l'occasion des aménagements, c'est une rangée nouvelle presque complète qui a été plantée sur l'élargissement qui a été réalisé du côté du Rhône.

Il convient seulement de rappeler que le projet initial, pratiquement mis au point en 1952, prévoyait la construction de trémies à toutes les têtes de ponts pour faciliter la circulation. Ces ouvrages étaient difficiles à réaliser compte tenu de la

présence des culées des anciens ponts en arc ; mais des études détaillées de réalisation avaient été faites par les Ingénieurs de l'époque, en premier lieu pour la trémie du Pont Lafayette. C'est uniquement pour des raisons d'économie qu'il a été décidé de remettre à un peu plus tard l'aménagement de ces trémies, seules celles du Pont de la Guillotière et du Pont Galliéni étant mises en service dès la première phase. Il est inutile de préciser que les niveaux de trafic à partir desquels la situation serait insupportable et nécessiterait la réalisation des trémies ont été dépassés depuis longtemps.

C'est donc à ce titre et à l'occasion de l'exécution du métro que la trémie du Pont Morand va être prochainement réalisée. Il restera encore à construire celles des Ponts Lafayette, Wilson et de l'Université, en retenant sans doute les dispositions du projet initial. Chacun comprendra que seule la mise en service de toutes ces trémies permettra une utilisation complète des possibilités de l'Axe Nord-Sud, sans créer de nuisances nouvelles mais en augmentant la capacité et la sécurité de la circulation. Il ne sera d'ailleurs pas indispensable de réaliser à toutes les têtes de ponts des échanges dans toutes les directions possibles étant donné que la mise en service du plan de circulation a largement habitué les usagers aux sens uniques et aux itinéraires indirects permettant d'arriver plus rapidement à destination.

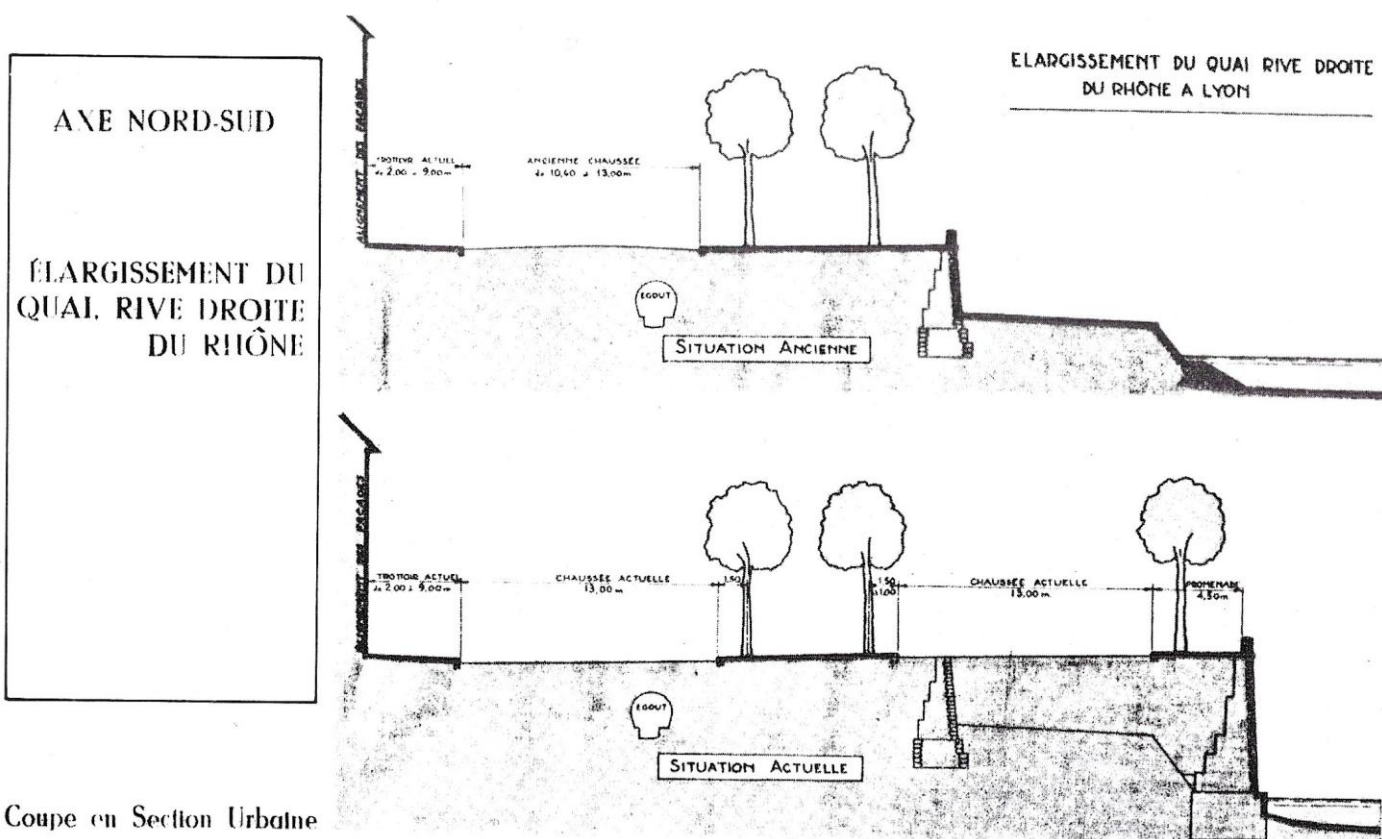




Photo : Studios Villeurbannais.

La boucle Kitchener.

2 - LE NOUVEAU PERRACHE

Ce complexe d'échanges a déjà trop fait parler de lui pour qu'on insiste à son sujet. On rappellera seulement que l'ouvrage actuel n'est que le reste d'un projet ambitieux qui intégrait la Gare de Perrache et permettait, en passant au-dessus des voies, de relier beaucoup plus largement le Sud de la Presqu'île au reste de l'agglomération. On notera aussi que les voiries autoroutière et locale y tiennent une place modeste, presque entièrement enterrées au-dessous du niveau du sol.

Si, bien entendu, cet ouvrage doit faciliter de nombreux échanges urbains, on doit reconnaître qu'il conduit actuellement une importante circulation de transit pur à passer dans ce quartier central, ce qui n'est évidemment pas un objectif d'aménagement urbain. Il a toujours été prévu que l'Axe Nord-Sud d'abord et la liaison du Cours de Verdun ensuite ne devaient constituer que des solutions temporaires pour la circulation de transit, celle-ci ayant essentiellement vocation à emprunter des rocade. C'est donc le nouvel objectif en matière de circulation générale que de créer progressivement ces rocades autoroutières autour de Lyon, qui écarteront du Centre les courants de trafic sans arrêt et permettront d'utiliser pleinement pour la circulation purement urbaine les grandes réalisations de voirie.

Dans l'immédiat, il convient de noter la mise en service de la boucle Kitchener qui est le dernier élément du complexe. Bien qu'elle ne soit pas située dans la Presqu'île, elle l'intéresse directement puisqu'elle permettra, par l'intermédiaire du Pont Kitchener, d'accéder directement au Tunnel de Fourvière et à l'autoroute en direction du Nord.

3 - LE MÉTRO

La réalisation du métro de LYON était d'une nécessité indiscutable pour la partie centrale de l'agglomération où les emplois et les résidences sont particulièrement denses et où l'on ne peut pas créer les voies de circulation nécessaires pour la circulation automobile sans porter une atteinte inadmissible au patrimoine architectural et au cadre de vie. Le métro, c'est-à-dire un moyen puissant de transport en commun souterrain, était donc la meilleure solution. Géographiquement la Presqu'île se présentait d'ailleurs de façon à peu près idéale pour l'implantation d'une première ligne dans son axe, puisque sa largeur qui varie de 500 à 700 mètres permet de la desservir de façon très satisfaisante par des stations implantées sur cet axe.

Mais à la suite de cette première ligne il sera urgent de réaliser des liaisons transversales étant donné que la partie dense dans l'agglomération déborde très largement et de plus en plus vers l'Est sur la rive gauche du Rhône. La première ligne suivra dans cette direction l'axe constitué par le Cours Franklin Roosevelt et le Cours Vitton ; il est tout aussi nécessaire de créer rapidement une autre ligne transversale joignant la Presqu'île aux Cours Gambetta et Albert-Thomas puisque la distance actuelle entre ces axes est de 1 500 mètres au minimum entre les Places Lyautey et Gabriel-Péri.

Il serait encore plus facile de prolonger la première ligne vers le Sud de l'axe du Cours Charlemagne et ceci est prévu à plus long terme pour la desserte de tous les quartiers sud. Il est cependant indispensable d'étudier de tels développements dans le cadre général de la restructuration des réseaux de surface étant donné que l'on ne pourra prolonger indéfiniment vers la

périphérie le métro qui est une solution onéreuse et dont la capacité serait surabondante. Il faut donc étudier très soigneusement les dispositifs d'échanges qui prolongeront directement le métro vers les quartiers périphériques avec les moindres inconvénients pour les usagers, ce qui nécessite des emplacements convenables et des études poussées.

4 - LES DEPLACEMENTS EN SURFACE

Nous venons d'évoquer les problèmes délicats des liaisons entre le métro et les autres modes de déplacement. Le complexe de Perrache sera un de ces points d'échange où ces liaisons seront assurées dans les meilleures conditions. Pour la Presqu'île, en dehors de la Place de la Comédie où l'espace est naturellement très limité, l'autre point principal d'échange devra être situé dans le secteur des Places Bellecour et Antonin-Poncet.

Il sera sans doute rapidement nécessaire de revoir l'aménagement de cette dernière place qui a été transformée temporairement en un parking sommaire au détriment des usagers des diverses lignes d'autobus qui aboutissent déjà dans ce secteur avec de nombreuses correspondances.

A l'occasion de la création de la deuxième ligne transversale de métro il sera sans doute opportun de réaliser simultanément des stationnements souterrains et d'assurer toutes les liaisons souhaitables entre les diverses lignes d'autobus et les stations du métro.

D'une manière plus générale il est certain qu'au cours des dernières décennies les piétons ont vu peu à peu se réduire les trottoirs et les divers passages mis à leur disposition. La création des rues piétonnes dans l'axe de la Presqu'île est une juste revanche, en même temps que la construction de la Part Dieu et de son vaste espace piétonnier. Mais dans le reste de l'agglomération, les piétons ont le plus souvent à faire des traversées très dangereuses et très gênantes des axes de circulation les plus fréquentés, même pour des correspondances entre des arrêts d'autobus voisins.

Si l'on réalisait maintenant l'axe Nord-Sud, on compléterait sans doute cet aménagement déjà remarquable par une promenade un peu plus large en bordure du Rhône, un peu en contrebas de la circulation automobile pour la protéger du bruit, et facilement accessible par des passages souterrains plus nombreux sous les chaussées pour les promeneurs. Le réaménagement de la place Bellecour va être prochainement réalisé, avec les mêmes principes, par la Municipalité.

L'évolution normale des conditions de circulation conduira donc probablement à réaliser de plus en plus des aménagements destinés aux piétons, non seulement pour le commerce et la flânerie, mais aussi pour tous leurs parcours imposés. Les passages souterrains pour piétons convenablement aménagés sont encore très rares et devront être réalisés, parfois en même temps que les travaux du métro, aux points les plus névralgiques de la circulation urbaine. Même des aménagements en surface beaucoup moins onéreux sont encore possibles : les abris modernes pour autobus qui se sont fortement développés ces dernières années ont montré la voie dans ce domaine ; il est encore possible et sans doute souhaitable de réaliser des installations plus vastes, avec des sièges et des passages couverts, permettant ainsi à l'usager des transports de surface de bénéficier en tout temps de conditions de déplacement aussi convenables que par le métro.

Tout ceci rendra la Presqu'île plus humaine et plus vivante et lui maintiendra sa place de choix au cœur de l'agglomération lyonnaise.

G. REVERDY,
Directeur Départemental
de l'Équipement.



Vêtements
Prêt à Porter
Dames

SCHIMEL'S

SPORT - COUTURE

99, rue Président-Edouard-Herriot
69002 LYON - Tél. : 37.61.75 (Dom.)

FOURRURE

MAISON ROY

SAUSSE

SUCCESEURS

36, rue Président-Edouard-Herriot

LYON 1^{er} - Tél. 28-30-44

— MAISON FONDÉE EN 1855 —

LA MUTUELLE DE LYON

61, rue de la République
69002 LYON

FONDÉ EN 1819

Société d'Assurance à forme mutuelle
et à cotisation variable